



Projet pédagogique Colonies de vacances 2024-2025

LES BÂTISSSES DE COLEMPCE



I.	Présentation des colonies de vacances – Ligue de l’enseignement.....	4
II.	Présentation du centre d’accueil.....	5
1.	Les Bâtisses de Colempce.....	5
2.	Les bâtiments.....	5
3.	Les espaces extérieurs.....	7
4.	Fiche technique et organigramme.....	8
5.	Accès au centre.....	9
III.	Projet éducatif de la Ligue de l’Enseignement.....	10
1.	La Ligue de l’Enseignement : une fédération d’éducation populaire.....	10
2.	Projet éducatif de l’association de gestion du centre de vacances de Colempce.....	10
3.	Dimension politique du projet.....	11
IV.	Projet pédagogique des Bâtisses de Colempce.....	12
1.	Objectifs communs aux différents séjours.....	12
2.	Objectifs du séjour « Mix-sportif ».....	13
3.	Objectifs du séjour « Pêche en milieu sauvage et découverte de l’environnement ».....	14
4.	Des colonies apprenantes.....	15
V.	Présentation des séjours.....	16
1.	Les prestations proposées.....	16
2.	Fiche trousseau.....	18
3.	Une journée type.....	18
4.	La vie quotidienne.....	19
VI.	Les publics au sein du centre.....	22
1.	Public accueilli.....	22
2.	Directeur(trice).....	23
3.	Animateurs(trices).....	24
4.	Prestataires et partenaires.....	25
5.	Personnel de ménage/service/cuisine.....	25
VII.	Le transport et l’arrivée sur le centre.....	26
1.	Convoyage.....	26
2.	Arrivée sur le centre.....	26
3.	Installation dans les chambres.....	27
VIII.	Quelques éléments de cadrage.....	27
1.	Bureau d’accueil.....	27
2.	Sécurité alimentaire et sanitaire.....	27
3.	Infirmierie et santé.....	27

4.	Communication avec les parents ou les responsables.....	28
5.	Courriels électroniques	28
6.	Téléphones portables.....	28
IX.	Évaluation	29
1.	Évaluation des stagiaires	29
2.	Évaluation individuelle	29
X.	Annexes.....	30

I. Présentation des colonies de vacances – Ligue de l'enseignement

Le projet général de la Ligue de l'enseignement s'appuie sur des domaines d'activités aussi divers que la culture, le sport, l'éducation, l'insertion sociale, l'environnement, les relations internationales...et, bien évidemment, les loisirs et les vacances.

Créée en 1866, la Ligue de l'enseignement est l'une des plus anciennes associations françaises. Vacances pour tous est l'un des héritiers et des relayeurs des valeurs historiques de la Ligue de l'enseignement et de son fondateur, Jean Macé.

La Ligue de l'enseignement est aujourd'hui le premier organisateur de colonies de vacances et de classes de découvertes en France. Multi-spécialiste, c'est également un opérateur important de séjours destinés aux familles et aux adultes, mais il est aussi le leader européen des séjours linguistiques.

Choisir la Ligue de l'enseignement de la Haute-Loire, c'est choisir un opérateur de confiance, et avoir la garantie d'une prestation de qualité prenant en compte les besoins et les contraintes de toutes les familles.

Choisir la Ligue de l'enseignement, c'est également partir avec un organisateur qui donne du sens aux séjours qu'il conçoit.

C'est ce sens qui s'exprime pleinement dans le projet éducatif de notre mouvement, acteur historique de l'éducation populaire et du tourisme social et associatif.



II. Présentation du centre d'accueil

1. Les Bâtisses de Colempce

Construit en 2014, le centre de vacances de Colempce se situe à proximité du Puy-en-Velay, au cœur d'une nature sauvage et préservée, dans les Gorges de la Loire, et au bord de la Gazeille, affluent de la Loire.

Une architecture moderne et respectueuse de l'environnement, des locaux spacieux, lumineux et fonctionnels ont été pensés pour l'accueil et le bien-être des colonies de vacances.

2. Les bâtiments

Le centre de vacances « Les Bâtisses de Colempce » est composé de 2 bâtiments. Chaque bâtiment est composé de 10 chambres, et chacune de ces dernières dispose de leurs propres sanitaires (douches et toilettes). L'ensemble du mobilier (literie, armoires, tables, chaises etc.) est neuf ou à moins de 5 ans.



Le bâtiment A, composé de 2 étages, a une capacité de 42 lits répartis en 10 chambres avec sanitaires complets.

Il dispose également, au rez-de-chaussée, d'une salle de réception pouvant faire office de salle d'activité.

Ce bâtiment bénéficie d'un accès direct sur l'extérieur, avec notamment, la présence d'une scène en bois ombragée située à l'arrière du bâtiment et en bord de rivière.



Le bâtiment B/C, composé d'un seul étage de couchages, a une capacité de 51 lits, répartis là aussi, en 10 chambres avec sanitaires complets.



Ce bâtiment est composé de deux petites salles d'activités, dont une dispose d'un vidéoprojecteur. Une grande salle de réception est également disponible dans ce bâtiment.

L'espace restauration, et la partie accueil/administration se situe également dans le bâtiment B/C.



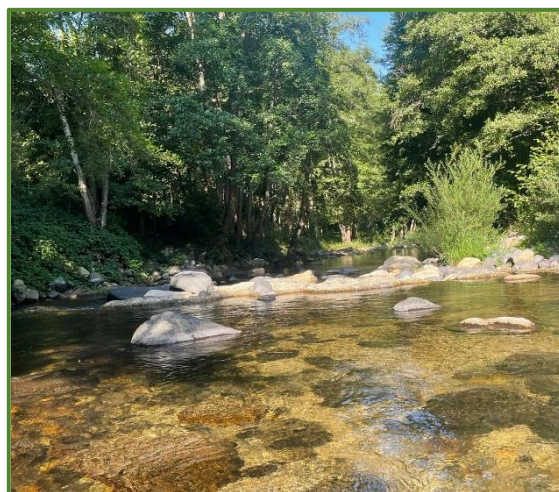
Pour chaque colonie de vacances, les salles d'activités ainsi que les espaces et salles communes seront mis à disposition et pourront être utilisés.

L'ensemble du matériel pédagogique présent sur le centre pourra être utilisé.

Un accès au réseau WIFI du centre sera également possible.

3. Les espaces extérieurs

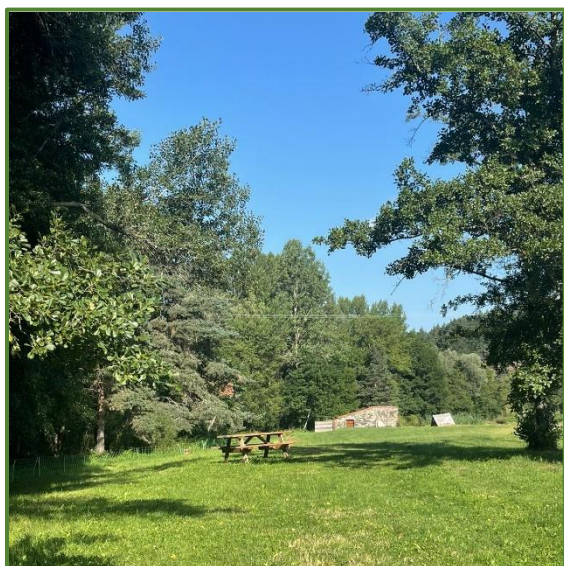
Du fait de sa situation géographique, les Bâtisses de Colempce proposent un accès direct à la nature et à des espaces extérieurs privilégiés.



La Gazeille, rivière qui borde le centre, est très facilement accessible. Au niveau de cette rivière, le centre dispose d'une scène en bois ombragée.

Un terrain de foot est également présent sur le centre d'accueil, et peut être utilisé pour différentes activités.

A quelques mètres du centre se trouve une paroi rocheuse naturelle, utilisée pour faire de l'escalade. Des chemins de randonnée traversent le centre ou se trouvent à proximité, et enfin il est possible d'accéder facilement à la forêt depuis le centre.



ANNEXE 1 : Photos supplémentaires du centre et plan des chambres

4. Fiche technique et organigramme

Coordonnées	Centre de vacances de Colempce 42 Impasse de la Calade 43 150 Chadron
Téléphone	04 51 43 91 13
E-mail	contact.colempce@gmail.com
Interlocuteurs au siège de la Ligue de l'enseignement	Responsable service colonies de vacances Ligue de l'Enseignement de la Haute-Loire 04 71 02 02 42 / vpt-fol43@fol43.fr
Agréments	Récépissé d'établissement SDJES : 43047001 N° d'agrément I.A :
Capacité d'accueil	Nombre de lits agréés colonies de vacances : 93
Assurance	APAC
Divers	ANNEXE 2 : Numéros utiles

Bureau du conseil d'administration de l'association de gestion de Colempce :

Avant de présenter les membres présents au sein du bureau, il est important de rappeler que l'association de gestion du centre de Colempce est composée de 5 acteurs qui sont :

- ❖ La Ligue de l'Enseignement ;
- ❖ USEP ;
- ❖ UFOLEP ;
- ❖ Familles Rurales ;
- ❖ La mairie de Chadron.

GAILLARD
Jean Paul
PRESIDENT

VIGOUROUX
Karine

ROUDIL
Aymeric

BONNET
Jeannick
SECRETAIRE

BONHOMME
Roselyne

PERRET
Sébastien
TRESORIER

Salariés embauchés à l'année sur le centre des Bâtisses de Colempce :

- ❖ **Alan Gineys** – directeur du centre de vacances, BAFA/BAFD en cours, PSC1/PSE1, BNSSA, BPJEPS APT, Master STAPS Management du Sport ;
- ❖ **Léa Danthony** – directrice adjointe pédagogique, directrice des colonies de vacances et des classes de découverte

BAFD en cours, BTSA Gestion et Protection de la Nature, Licence pro écotourisme et découverte de l'environnement

- ❖ **Jérémy Devidal** – chargé de développement sur les séjours de classes découvertes, et les colonies de vacances (5h par semaine de son temps de travail – salarié de la Ligue de l'Enseignement) ;
- ❖ **Sandrine Chapuis** – chargé de la comptabilité du centre de Colempce (3h par semaine de son temps de travail – salarié de la Ligue de l'Enseignement).

Personnel (équipe d'animation et technique) recruté sur un contrat déterminé durant les colonies de vacances :

- ❖ animateurs(trices) BAFA ;
- ❖ stagiaires BAFA ;
- ❖ Agent(e) de ménage/service ;
- ❖ Commis de cuisine.

Prestataires travaillant en corrélation avec le centre :

- ❖ Guide Nature Randonnée ;
- ❖ CAF Alpin du Puy-en-Velay ;
- ❖ Fédération de pêche de la Haute-Loire ;
- ❖ USEP & UFOLEP
- ❖ De nombreux prestataires d'activités individuels : guide de pêche, moniteur d'escalade... ;
- ❖ Traiteur Saveur d'Antan.

5. Accès au centre

En train : Gare SNCF du Puy-en-Velay
Numéro téléphone : 04 71 02 65 96

En car : En arrivant de Saint-Etienne par la RN88
Près du Puy-en-Velay prendre la sortie Coubon,
Suivre le Monastier-sur-Gazeille - Chadron D37 jusqu'à Colempce

En arrivant de Clermont-Ferrand
RN 102 Brioude puis direction Loudes puis direction Solignac-sur-Loire
Direction Solignac-sur-Loire sur D276 puis suivre Chadron et enfin Colempce

Commentaires spécifiques : Parking Car – Descendre en direction du stade de foot avant l'entrée du centre de vacances

Point GPS : XW3P + 96 Chadron

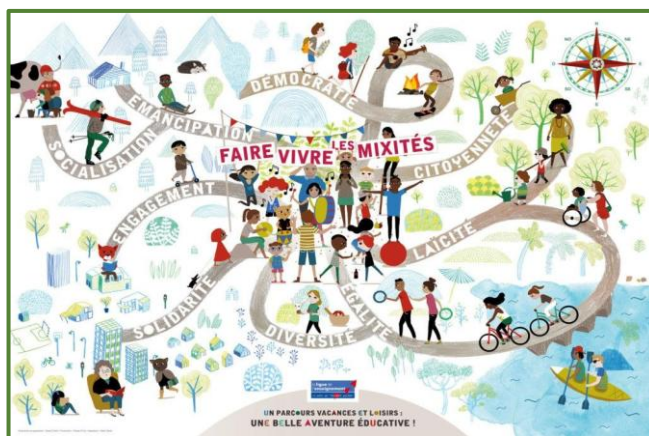


III. Projet éducatif de la Ligue de l'Enseignement

1. La Ligue de l'Enseignement : une fédération d'éducation populaire

Le projet pédagogique du centre de vacances de Colempce découle du projet éducatif de la Ligue de l'Enseignement, qui repose sur des valeurs de laïcité, de démocratie, de diversité et d'égalité, de citoyenneté, de solidarité, d'émancipation et de socialisation.

« Le projet éducatif de la ligue prend vie et sens dans l'équilibre entre les valeurs que nous portons et les actions que nous menons »



2. Projet éducatif de l'association de gestion du centre de vacances de Colempce

Le projet éducatif des « Bâtisses de Colempce » s'inscrit dans le projet de développement global de l'association de gestion dont l'objet est, au travers des activités du centre, de participer à un projet de développement territorial en milieu rural.

Ce projet se nourrit des apports de ses partenaires cofondateurs : Ligue de l'Enseignement, Familles Rurales, USEP, UFOLEP, Mairie de Chadron.

Ce projet éducatif, au-delà de l'obligation réglementaire, est la traduction des conceptions éducatives des projets des deux fédérations d'éducation populaire. Il se réfère aux mêmes valeurs philosophiques.

Il est une des déclinaisons du projet global de développement de l'association de gestion.

3. Dimension politique du projet

Education populaire : **un projet de transformation de la société...**

Nous exprimons clairement notre volonté de contribuer à la transformation de la société pour parvenir à une société plus juste, plus solidaire, plus laïque, plus démocratique et plus respectueuse des personnes en général, et des enfants en particulier.

La force de l'éducation populaire est sa capacité à mettre les personnes et les groupes en action, à permettre au peuple de produire de la connaissance, de l'éducation, de la culture.

...dans une logique de développement durable...

Nous nous inscrivons dans une perspective de développement durable au sens d'un développement équitable et solidaire.

Ce développement durable ne peut pas s'inscrire dans une logique libérale qui fait du profit une finalité. Il remet le développement qualitatif de l'être humain au cœur de sa dynamique.

Nous envisageons le développement durable comme objectif d'un projet de société qui porte nos valeurs d'éducation nouvelle.

...en privilégiant le vivre ensemble.

Nous concevons le vivre ensemble comme la capacité d'agir collectivement pour produire de nouvelles modalités de vie quotidienne et des rapports sociaux différents des rapports dominants.

Ainsi nous œuvrons pour favoriser toutes les mixités et lutter contre toutes les formes de discrimination. Nous agissons pour que chaque individu puisse exercer sa fonction de citoyen et ainsi participer aux réflexions et décisions collectives.

IV. Projet pédagogique des Bâtisses de Colempce

1. Objectifs communs aux différents séjours

❖ Favoriser le vivre ensemble

- En développant des comportements de partage, de solidarité, d'échange et d'entraide ;
- En veillant au respect des enfants dans leur singularité ;
- En sensibilisant à la différence ;
- En favorisant la mixité filles-garçons ;
- En incitant les enfants à participer à la vie collective ;
- En proposant des temps de discussions et d'échanges permettant aux enfants d'exprimer leurs idées et choix ;
- En faisant du séjour de vacances un lieu de socialisation ;
- En incitant des temps, des activités et des veillées communes avec les autres groupes présents sur le centre ;
- En impliquant les enfants sur l'entretien, le nettoyage et la gestion du matériel.

❖ Développer l'autonomie

- En proposant aux enfants diverses possibilités d'activités ou d'ateliers (c'est parce que l'enfant pourra choisir son activité, qu'il y prendra plus de plaisir) ;
- En proposant des activités adaptées au niveau et âge de chaque enfant ;
- En proposant un aménagement de l'espace propice aux jeux et aux activités autonomes ;
- En laissant les enfants libres de participer ou non à certaines propositions ;
- En permettant aux enfants d'expérimenter, de découvrir, de questionner etc.

❖ Développer la citoyenneté et sensibiliser à la question de développement durable

- A travers les gestes de la vie quotidienne éco-responsables : lutte contre le gaspillage et tri des déchets ;
- Autour des repas : sensibilisation à l'équilibre alimentaire – provenance des aliments ;
- Découverte de l'environnement et de la nature lors des prestations et rencontres diverses.

❖ Assurer la sécurité morale physique et affective

- En veillant aux règles de sécurité et d'encadrement ;
- En créant un climat de confiance et de bienveillance ;
- En portant une attention particulière à chaque enfant ;
- En veillant à ce qu'il n'ait ni exclusion, ni maltraitance dans le groupe.

2. Objectifs du séjour « Mix-sportif »

- ❖ Favoriser le développement physique des enfants en leur offrant des activités physiques et sportives variées, adaptées à leur âge et à leur niveau ;
- ❖ Développer la confiance en soi et l'estime de soi en permettant aux enfants de relever des défis physiques.
- ❖ Promouvoir l'esprit et le travail en équipe ;
- ❖ Développer la curiosité des enfants en leur permettant de participer à de nouvelles activités sportives ;
- ❖ Sensibiliser les enfants au vivre ensemble et au partage de valeurs de citoyenneté et de tolérance à travers le sport ;
- ❖ Faire comprendre aux enfants de quelle manière il est possible de concilier activités sportives de pleine nature et préservation de l'environnement.



3. Objectifs du séjour « Pêche en milieu sauvage et découverte de l'environnement »

- ❖ Apprendre différentes techniques de pêche ;
- ❖ Découvrir différents milieux aquatiques (rivière – ruisseau – fleuve – lac – plan d'eau – étangs) ;
- ❖ Mettre en évidence les différentes spécificités naturelles des différents paysages de moyenne montagne ;
- ❖ Découvrir la richesse des écosystèmes ;
- ❖ Appréhender les relations entre les différents êtres vivants et leur milieu naturel
- ❖ Découvrir les espèces animales et végétales ;
- ❖ Favoriser la découverte de la nature en variant les approches pédagogiques ;
- ❖ Sensibiliser les enfants à la préservation des espaces naturels et à l'éducation à l'environnement.



4. Des colonies apprenantes

Nos colonies se veulent **éducatives et récréatives** et offrent aux enfants **une expérience unique**. Nous souhaitons qu'elles aient une **approche ludique et interactive**, favorisant l'apprentissage par le jeu, la découverte et l'expérimentation.

Nos colonies apprenantes sont également conçues pour **favoriser l'autonomie et la prise de responsabilité des enfants**. Les participants sont encouragés à prendre des décisions, à résoudre des problèmes et à collaborer avec leurs pairs, ce qui renforce leur confiance en eux, et leur capacité à travailler en équipe. Enfin, nous souhaitons encourager **l'ouverture d'esprit, la découverte de nouvelles cultures, et la découverte d'un environnement différent**.

Les enfants peuvent interagir avec des camarades venant d'horizons différents, ce qui favorise **la tolérance et le respect des autres**. Nos colonies proposent des activités en lien avec la nature et l'environnement, sensibilisant ainsi les enfants à l'importance de **préserver la biodiversité et notre planète**.

En somme, les colonies apprenantes offrent aux enfants une **expérience éducative unique en combinant l'apprentissage et le jeu dans un environnement sécurisé et stimulant**. Ces colonies de vacances constituent donc une option idéale pour les parents souhaitant offrir à leurs enfants des vacances éducatives et enrichissantes.

V. Présentation des séjours

1. Les prestations proposées

- ❖ **Un séjour mix-sportif** qui a pour dominante la découverte du sport en moyenne montagne et mettant en avant les atouts du centre d'accueil : terrain de foot, mur d'escalade, rivière, forêt, chemin de randonnée.

A travers différentes activités motrices, ludiques et sensoriels, les enfants pourront découvrir de nouvelles pratiques sportives et vivre des expériences inédites.

Au programme pour ce séjour : escalade, tir à l'arc, tir à la sarbacane, biathlon, randonnée en moyenne montagne, course d'orientation, sports collectifs, et grands jeux.

Des activités peuvent également se rajouter ou remplacer celles déjà citées comme du canoë, de l'accrobranche, de la via ferrata, ou encore du VTT.



- ❖ **Un séjour pêche en milieu sauvage** offrant la possibilité aux enfants de découvrir, qu'ils soient débutants ou pratiquants, plusieurs modes de pêches : pêche à la carpe, pêche aux écrevisses, pêche de la petite friture etc.

Ils seront guidés dans cette pratique, et apprendront de nombreuses techniques leur permettant ainsi de se perfectionner. De manière pédagogique, les enfants observeront différents poissons, utiliseront le matériel adéquat, et prendront connaissance de la réglementation.

Ils partiront également à la découverte de différents milieux aquatiques et exploreront l'emblématique fleuve Loire.

Ils pourront également pratiquer des activités permettant la découverte de l'environnement aquatique comme le ruisseling (en remontant la Gazeille les pieds dans l'eau).

Ils auront aussi l'occasion de pouvoir pratiquer des activités sportives avec le séjour Mix Sportif comme la randonnée, le tir à l'arc, l'escalade, le VTT, le canoë, et plus encore...



Certaines des activités, précédemment citées, seront encadrées par des prestataires extérieures, nécessitant la présence de professionnels :

- ❖ **Des séances d'escalade** auront lieu avec un moniteur diplômé d'Etat.
L'escalade se pratiquera sur une paroi rocheuse naturelle se situant à quelques mètres du centre, au bord de la Gazeille, en direction de la confluence avec la Loire.
- ❖ **Des animations pêche** auront lieu avec un guide diplômé d'Etat.
L'environnement du centre permet de pratiquer la pêche à proximité du site, dans un cadre naturel et boisé, au bord de la Gazeille et de la Loire. Les animations pêches se feront également en bord de lac ou étang.
- ❖ **Des sessions de biathlon**, proposées durant les séjours, seront animées par un moniteur diplômé d'Etat.
- ❖ **Des sessions tir à l'arc**, proposées durant les séjours, seront animées par un moniteur diplômé d'Etat.
- ❖ **Des randonnées à la journée** seront réalisées par des accompagnateurs en moyenne montagne pour découvrir les milieux naturels alentours, ainsi que les Gorges de la Loire. Les enfants découvriront les aspects géographiques du département avec des professionnels de la pratique, ainsi que la faune et la flore qui nous entourent.
- ❖ **Des activités canoë** peuvent aussi être proposées sur les gorges de la Loire par un professionnel.
- ❖ **Des sorties VTT** au départ du centre ou à proximité sont aussi possibles. L'encadrement peut se faire en interne par l'équipe d'animation ou par un professionnel agréé.
- ❖ **Des parcours de via ferrata ou d'accrobranche** peuvent aussi avoir lieu dans des lieux sécurisés, et animés par des professionnels.

En plus des activités principales programmées sur chaque séjour, les enfants auront l'occasion de **découvrir l'environnement sauvage de cette région** en participant à des activités ludiques, thématiques et créatives de découverte de la nature, organisées par l'équipe d'animation du centre.

Pour favoriser l'épanouissement et l'apprentissage de connaissance auprès des enfants, les activités seront diverses et variées.

Des grands jeux, des moments d'échanges et de détente, ainsi que des veillées originales et variées seront aussi proposées aux enfants.

2. Fiche trousseau

Le centre de vacances de Colempce est situé dans une **zone de moyenne montagne**.

Il est donc recommandé d'avoir dans sa valise **des vêtements adéquats**.

Les activités de découverte de la nature et les activités de sport de pleine nature doivent être pratiquées avec des vêtements confortables et adaptés. Une attention particulière sera apportée aux activités qui ont lieu à proximité de l'eau.

Toutes les pièces devront obligatoirement être marquées au nom de l'enfant. Le centre de vacances se décline de toute responsabilité en cas de perte du linge, non marqué comme prévu.

ANNEXE 3 : *La fiche trousseau*

3. Une journée type

8h00 – 8h45	Petit déjeuner
8h45 – 9h15	Toilette, habillage, rangement des chambres
9h15 – 12h15	Temps d'activité sur le site ou en extérieur
12h15 – 13h00	Déjeuner
13h00 – 14h00	Temps de jeux et de détente
14h00 – 17h00	Temps d'activité sur le site ou en extérieur Goûter
17h00 – 19h15	Exploitation et échange sur les découvertes de la journée Temps des douches et temps libres
19h15 – 20h00	Dîner
20h00 – 21h00	Veillée
21h00	Coucher

Les horaires peuvent être modifiés selon la durée des activités et le déroulement de la journée.

4. La vie quotidienne

La vie quotidienne aux Bâtisses de Colempce est un moment d'éducation et de vie importante lors d'un séjour de colonies de vacances.

❖ **Lever échelonné**

Un réveil échelonné est mis en place pour satisfaire au maximum **le besoin de sommeil** des enfants. Ainsi, il y aura un animateur dans les couloirs pour veiller à ce que les enfants qui sont levés ne réveillent pas les autres.

Un autre animateur accueillera les enfants réveillés, et leur proposera des activités calmes pour attendre l'heure du petit déjeuner.

❖ **Petit déjeuner/activités calmes**

Le petit déjeuner est servi sous forme de self : chacun range et nettoie son espace après le déjeuner. Une fois le petit déjeuner terminé, les enfants rejoignent leur salle d'activité où un des animateurs les attendent. Des activités calmes sont prévues afin de laisser la possibilité à tous de se lever, déjeuner et jouer à leur rythme.

❖ **Petites toilettes/rangement**

Une fois que les derniers dormeurs sont levés, les enfants ont la possibilité de retourner dans leur chambre pour la **petite toilette du matin**, s'habiller en vue des activités prévues, et **ranger leur chambre**.

❖ **Activités du matin**

Chaque animateur récupère les enfants de son groupe et partent **en activité**, soit sur place soit à l'extérieur de la structure d'accueil.

❖ **Déjeuner**

Les enfants sont sollicités pour la mise de table, ainsi que le débarrassage et nettoyage des tables. Les repas sont pris en intérieur ou en extérieur, selon la météo.

Conscients que le repas est **un temps à fort enjeu pédagogique**, il est primordial pour nous que les animateurs mangent avec les enfants, favorisant ainsi les moments de partage.

❖ **Temps calme**

Après le déjeuner, **un temps calme** est proposé aux enfants. Ce temps peut être le moment du courrier aux familles, le temps du repos, des discussions entre enfants mais aussi avec les animateurs qui seront présents tout au long de ce temps.

❖ **Activités de l'après-midi**

Chaque animateur récupère les enfants de son groupe et partent **en activité**, soit sur place soit à l'extérieur de la structure.

❖ **Goûter**

❖ **Temps libre/douches**

Chaque chambre est équipée de ses propres sanitaires. Les animateurs référents des groupes tourneront sur chaque chambre pour s'assurer du bon déroulé de ce temps.

A ce moment-là, les jeunes pourront aussi récupérer leur téléphone.

❖ Diner

Les enfants sont sollicités pour la mise de table ainsi que le débarrassage et nettoyage des tables. Les repas sont pris en intérieur ou en extérieur, selon la météo. Conscients que le repas **est un temps à fort enjeu pédagogique**, il est primordial pour nous que les animateurs mangent avec les enfants, favorisant ainsi les moments de partage.

❖ Veillée

Les veillées, mises en place pendant le séjour, doivent prendre en compte l'état de fatigue des enfants et leurs envies. **Un retour au calme est établi après une veillée** pour faciliter l'endormissement des enfants.

❖ Coucher

Le coucher est l'un des moments des plus importants de la journée.

Les animateurs sont là pour rassurer, accompagner, échanger, en bref assurer la sécurité morale et affective des enfants sur un temps clef de la vie quotidienne.

❖ Réunion de l'équipe

Tous les soirs l'équipe d'animation et de direction se réunit pour échanger sur le bilan de la journée, l'organisation des jours suivants, l'implication de chacun...

En fonction de la dynamique des groupes accueillis, les réunions d'équipes peuvent avoir lieu dans les couloirs des chambres afin que les animateurs soient présents auprès des enfants. À tout moment de la journée, en fonction des besoins ou des événements, l'équipe ou certains membres pourront aussi se réunir.

❖ Focus sur l'hygiène et le rangement

Une attention particulière est portée à **l'hygiène des enfants** (surveillance de la toilette, du brossage de dents, lavage des mains avant les repas, douches, rangement des dortoirs).

Les animateurs veillent en particulier **au rangement et à la propreté du bâtiment d'hébergement.**

Le rangement des dortoirs et salles d'eau est important à la fois pour le bien-être et pour le bon fonctionnement du centre (aide au travail des personnels d'entretien et pour retrouver ses affaires au moment de faire sa valise retour) : les animateurs veillent à ce que rien ne traîne par terre et à ce que les affaires de toilettes soient rangées dans les trousseaux de toilettes, elles-mêmes rangées sur les armoires des dortoirs.

Un système d'animateur référent par chambre est mis en place. Le linge sale doit être trié et séparé du linge propre dans des sacs fournis par les familles ou, à défaut, des sacs poubelles fournis par le centre. Il sera proposé des lessives par séjour et sur demande.

❖ Le lien avec les familles

Il est important de garder le **lien avec les parents, familles, foyer**. Pour ce faire, nous mettons en place les points suivants :

Courrier aux familles : Nous amenons les enfants à **envoyer un ou plusieurs courriers aux familles** au cours du séjour. Les animateurs sont à disposition des enfants pour les accompagner si besoin dans le travail d'écriture.

Gestion du téléphone portable : nous gardons au bureau les téléphones portables des enfants/ jeunes afin, d'une part d'en assurer la sécurité, mais aussi afin de permettre aux enfants une vrai « déconnexion ». En effet, nous valorisons le vivre ensemble « réel » plus que « virtuel ».

Ainsi, **l'accès aux téléphones portables est tout à fait possible mais sur des créneaux horaires prédéfinis** : lors du temps libre avant le diner. C'est donc bien lors de ces temps que les enfants pourront contacter leur famille.

Point téléphone : pour les enfants n'ayant pas de téléphone portable, **un temps « libre accès » téléphone est proposé sur un créneau horaire**. Il est demandé aux parents appelant de ne pas monopoliser la ligne par des échanges trop long afin de laisser de la place pour chacun.

❖ Point « écologie »

Certains actes quotidiens offrent la possibilité **de faire un geste en faveur de l'environnement**, de réfléchir à l'impact de notre conduite.

Le tri des déchets, l'utilisation raisonnable de l'eau, le recyclage de matériaux, l'utilisation de produits biodégradables sont mis en place en ce sens.

Leur intérêt est bien plus et bien mieux mis en place par les enfants dans ce cadre d'immersion en pleine nature. Consommer des repas de qualité, biologiques et locaux autant que possible, faire des repas équilibrés.

VI. Les publics au sein du centre

1. Public accueilli

Nous accueillons **des enfants âgés de 7 à 12 ans** et en provenance **de toute la France**. Notre ambition est faire en sorte qu'un groupe sain émerge, par nos actions lors du séjour. Il est aussi important d'adapter nos actions selon les différentes tranches d'âges.

Spécificité en fonction de la tranche d'âge accueilli :

❖ Les 7-12 ans

Les spécificités de ce public à prendre en compte :

- ❖ Notion de temps à construire ;
- ❖ Prédominance du concret (sur l'abstrait) ;
- ❖ Mimétisme très développé ;
- ❖ Goût marqué pour tout ce qui est à dimension ludique (le jeu) ;
- ❖ Besoin de repères, de se sentir écouté ;
- ❖ Âge du rêve, de l'imaginaire, du conte ;
- ❖ Motricité de plus en plus élaborée ;
- ❖ Développement de l'esprit d'analyse ;
- ❖ Amélioration de la capacité d'attention (apprentissage par la découverte, la curiosité) ;
- ❖ Début de décentration sur soi (meilleure prise en compte des autres) ;
- ❖ La famille est son lieu privilégié d'évolution ;
- ❖ Importance des relations amicales (copains) ;
- ❖ Acceptation des tâches (responsabilisation) ;
- ❖ Rejet de l'injustice et de la fraude : favoriser le respect des règles, surveiller la durée des efforts (brefs) ;
- ❖ Favoriser un fractionnement de l'activité ou laisser l'enfant choisir à son rythme (pauses fréquentes, séance de 45' à 1h maxi.) ;
- ❖ Varier les supports matériels utilisés (supports, objets aux formes et couleurs différentes) ;
- ❖ Matérialiser l'espace des aires de jeu (schéma corporel et représentation spatiale).

Démontrer est plus efficace que d'expliquer verbalement

Un mot essentiel : l'ACTION

Le jeu doit composer l'essentiel de la séance

Règles de vie pour les enfants :

Certaines règles incontournables (en rapport avec la sécurité, l'hygiène ou le rôle des enfants lors des repas) sont exposées aux enfants dès leur arrivée puis pendant la visite du centre et les premiers repas.

Un temps formel « **Règles de vie collective** » est organisé dès le premier jour du séjour. Ces règles sont présentées par les animateurs avec les participants en leur donnant la parole, sous forme de droits et de devoirs : les enfants sont en vacances, ils ont **un certain nombre de droits** comme celui de s'amuser, de se reposer, de participer à des activités, de s'exprimer, de choisir, etc.

Pour que le séjour se déroule au mieux et qu'ils puissent exercer ces droits, ils doivent aussi **respecter des devoirs et notamment des règles de vie collective**. Les animateurs veillent à favoriser la prise de parole de tous. A noter que dès 11 ans, chez les filles on parle de période pré-pubère, une notion importante à prendre en compte lors l'accueil sur le séjour. Il est aussi important de prévoir des temps spécifiques entre par exemple, les 7-9 ans et les 10-12 ans (à ajuster en fonction du groupe).

2. Directeur(trice)

Le directeur ou la directrice **élabore un projet pédagogique** en veillant à associer et prendre en compte **tous les publics** (enfants, animateurs, parents...).

Il ou elle est garante de **la qualité des projets d'animation et des activités proposés** aux enfants et aux adolescents, ainsi de leur bien-être et de leur sécurité tout au long du séjour. Il ou **elle anime et forme l'équipe d'animateurs et d'animatrices** en facilitant l'expression de chacun et en créant les conditions d'un fonctionnement démocratique.

Il ou elle **organise, gère l'accueil collectif de mineurs** en se référant aux valeurs et au projet éducatif de l'organisateur. Il ou elle **veille aux bonnes relations entre les individus, organise l'information et la communication et sollicite des partenariats** en s'appuyant notamment sur le potentiel éducatif du territoire.

Être directeur ou directrice est d'assumer une fonction rémunérée qui permet d'agir pour l'enfance par l'éducation, en exerçant un rôle valorisant qui offre l'occasion de partager ses savoirs et ses passions, tout en développant des compétences utiles tout au long de son parcours personnel, social et professionnel.

Ici, le directeur est le représentant de l'œuvre organisatrice, **le lien direct avec la ligue de l'enseignement de la Haute-Loire**. Gestionnaire du bâtiment, du budget du centre, il assure le suivi et la cohérence du fonctionnement de la structure. Il est également le directeur des séjours, et peut aussi se joindre à l'équipe d'animation, effectuer les transports et convois, des animations de terrain etc.

3. Animateurs(trices)

Au sein des colonies de vacances, les enfants et adolescents viennent pour pratiquer des loisirs éducatifs et des activités de détente pendant les vacances scolaires.

Ce sont des espaces d'éducation qui, en complémentarité avec la famille et l'école, proposent de **multiples expériences** qui contribuent à leur développement et à leur épanouissement.

Ces premiers **sont encadrés et gérés par des animateurs ou des animatrices**. D'après le cadre législatif, l'animateur **est garant de la sécurité morale, physique et affective de l'enfant**. Plus précisément, il doit avoir un rôle d'encadrant et d'éducateur.

Être animateur est **un engagement citoyen** qui permet d'apprendre à travailler en équipe et d'agir solidairement dans le respect de chacun.

L'animateur a aussi un rôle de technicien à travers ses différents modes d'intervention, sa manière de faire découvrir et de créer ses activités et par le biais de ses ressources personnelles. L'animateur accompagne l'enfant vers plus d'autonomie.

Le rôle de l'animateur ou de l'animatrice peut se matérialiser en différents points :

- ❖ **Organiser le « vivre ensemble »**, créer les conditions pour que les enfants découvrent la vie collective et susciter la participation de chacun au bon fonctionnement du groupe,
- ❖ **Encourager et accompagner la prise de responsabilités** tout en veillant à l'épanouissement de chacun ; assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants et des adolescents qui lui sont confiés,
- ❖ **Organiser des activités ludiques et initier des découvertes** tout en privilégiant le jeu,
- ❖ **Impulser et accompagner des projets** qui émanent des enfants et des adolescents eux-mêmes,
- ❖ **Accompagner les enfants et les adolescents dans la découverte des ressources** de leur territoire et aiguïser leur curiosité.

L'animateur ou l'animatrice est un membre responsable d'une équipe solidaire qui bénéficie du soutien d'un directeur ou d'une directrice et au sein de laquelle différents rôles complémentaires sont assumés. Au sein de cette équipe, il ou elle intervient en cohérence avec les autres intervenants, en se référant à la réglementation des accueils collectifs de mineurs et au projet pédagogique de la structure dans laquelle il ou elle agit.

Règles de vie pour les animateurs (trices) :

Il est important, que chaque jour, l'équipe d'encadrement organise un **bilan de la journée**, un temps où chacun s'exprime sur ce qu'il a vécu. C'est un moment qui permet souvent de désamorcer un conflit latent mais aussi de rappeler les règles de vie par le dialogue. C'est un moment où les enfants peuvent aussi ajuster les règles de vie avec leurs animateurs.

Il est envisageable de négocier des temps informels plus longs, de faire des propositions nouvelles... C'est le séjour des enfants. **Durant la nuit une présence continue du personnel d'animation sur le centre est exigée** (hors congés et repos). Toute éventuelle

autorisation de sortie doit être demandée au Directeur. De plus, ce genre de demande doit rester exceptionnel. Dans tous les cas, pour des raisons de sécurité, des animateurs en nombre suffisant devront rester sur le centre.

- ❖ **La « cuisine »** : son accès est limité au personnel de cuisine. En cas de besoin, demander aux agents de service ou à la direction.
- ❖ **Accès au centre** : le personnel ne pourra introduire dans les locaux du domaine des personnes étrangères à celle-ci sans avoir eu l'accord du directeur.
- ❖ **Mixité** : admise pour le personnel de plus de 18 ans, tout en respectant le cadre du centre.
- ❖ **Le sommeil** : le travail de chacun et la sécurité des enfants ne devront EN AUCUN CAS être altérés par un manque de repos.
- ❖ **Gestion RH** : les plannings d'activités et de repos sont élaborés par la direction et à disposition pour consultation.
- ❖ **Tabac** : les Bâtisses de Colempce est un lieu public non-fumeur. Cependant le personnel a la possibilité de fumer dans un espace dédié, ou en dehors du centre sans la présence des enfants à proximité.
- ❖ **Drogue** : la consommation et la détention de drogues est interdite par la loi. Tout animateur surpris en possession ou sous effet de drogue sera renvoyé.
- ❖ **Alcool** : est interdit pendant le temps de travail, en dehors de ce temps aucun abus ne sera toléré, les enfants ont besoin de nous (cauchemar, alarme incendie, tremblement de terre...) et il faudra être opérationnel à tout moment.

4. Prestataires et partenaires

Les animateurs prestataires et partenaires participent pleinement à la vie du centre en respectant et en faisant **vivre les objectifs éducatifs et pédagogiques** de la structure. Ils interviennent afin d'apporter une plus-value d'apprentissage **sur une ou des compétences spécifiques**.

5. Personnel de ménage/service/cuisine

Durant les séjours, **du personnel de service, de cuisine ou encore de ménage sera présent**. Ils seront là pour garder un équilibre de propreté dans les locaux, mais aussi pour satisfaire les enfants le temps des repas (petit déjeuner, déjeuner, dîné). Ils seront aussi au contact et en communication avec l'équipe d'animation et le directeur durant les différents séjours.

VII. Le transport et l'arrivée sur le centre

1. Convoyage

Le centre de vacances des Bâtisses de Colempce accueille des enfants de toute la France, qui viennent **en car** (depuis Clermont-Ferrand, Lyon et Saint Etienne) : **transport organisé par la Ligue de L'enseignement.**

Des enfants viennent également **de Paris en train jusqu'à Lyon**. Les animateurs participent et encadrent les convoys aller et retour. Nous assurons un convoi SNCF au départ de Paris, et accueillons aussi directement sur place les enfants. **Les enfants sont accompagnés par un personnel de l'équipe d'animation pendant leur convoi.** Les animateurs doivent porter les tee-shirts et casquettes de convoi fournis par la Ligue pour être reconnus.

Lors de l'accueil des jeunes, les animateurs doivent **recupérer les carnets de voyages** (vérifier s'ils sont complets), **les ordonnances des médicaments**, ainsi que **compter l'argent de poche** devant le responsable de l'enfant (argent à laisser dans l'enveloppe).

En cas de documents manquants dans le carnet de voyage ou fiches non complétées, il faut demander aux responsables de l'enfant de compléter ou d'envoyer les documents manquants au centre **par la poste ou par mail** : contact.colempce@gmail.com et colempce.classes.colos@gmail.com. Un carnet de voyage vierge sera transmis à chaque animateur avant le séjour, il pourra l'utiliser en cas de besoin et lui permettra de se familiariser avec les documents.

Les animateurs noteront aussi toutes informations supplémentaires transmises par les parents.

Le convoi est un moment clé car vous allez laisser une première impression auprès des responsables des enfants, et c'est aussi le meilleur moment pour faire connaissance avec les enfants, les rassurer et créer le premier contact avec eux.

2. Arrivée sur le centre

Le 1er jour du séjour, les enfants arrivent de manière échelonnée. Certains enfants viennent directement au centre **avec leurs parents**, d'autres viennent **avec le car** de Clermont-Ferrand, de Lyon et de Saint Etienne, et d'autres enfants viennent **en train**.

En arrivant au centre, les enfants posent leurs valises dans un espace dédié, à l'abri. Les animateurs doivent transmettre au directeur ou l'assistant sanitaire les carnets de voyages des enfants, ainsi que les informations transmises par les parents.

3. Installation dans les chambres

Les animateurs conduiront les enfants dans leurs chambres. La direction fournira la liste des enfants par dortoir. Les animateurs doivent faire l'inventaire des affaires des enfants. C'est un moment important, chacun pourra choisir en fonction de son dortoir, son lit, ses voisins...

VIII. Quelques éléments de cadrage

1. Bureau d'accueil

L'accueil, bureau de la direction, sera toujours fermé à clé, lorsque personne ne s'y trouve. On y déposera les téléphones et l'argent de poche.

Si le jeune veut garder avec lui ses affaires c'est lui qui en prend **la responsabilité**. Pour l'argent de poche, il sera donné à la demande.

2. Sécurité alimentaire et sanitaire

Les repas sont confectionnés par un traiteur local. Les agents de services se chargent uniquement de faire réchauffer les plats et de les dresser. Les produits frais et les produits de saisons sont donc privilégiés. Lors de l'établissement des menus, **les notions d'équilibre alimentaire sont respectées.**

Une attention toute particulière est apportée **aux éventuelles allergies alimentaires.** L'ensemble de l'équipe d'encadrement en est informé pour une meilleure gestion des risques.

Les régimes spécifiques sont respectés dans la mesure du possible. Les repas sont pris en commun, les animateurs mangent à table avec les jeunes et les enfants pour que le moment du repas soit convivial, occasion d'échanges et de discussions, pour veiller à leur comportement alimentaire, limiter le gaspillage et le bruit à table.

3. Infirmierie et santé

Tous **les dossiers sanitaires** sont vérifiés par l'équipe de direction et l'assistant sanitaire, avant ou à l'arrivée des enfants pour la prise en charge des traitements en cours. **Seuls les médicaments accompagnés d'une ordonnance peuvent être administrés.**

Les traitements sont gérés par l'assistant sanitaire ou, exceptionnellement, par délégation rigoureuse par un animateur. Tout soin réalisé doit être consciencieusement transcrit sur un carnet d'infirmierie.

Lors des sorties, la trousse à pharmacie doit aussi contenir une liste des enfants accompagnés, et les numéros d'urgence. Le lieu, les horaires, et l'itinéraire doivent être

obligatoirement disponible sur le lieu du centre. La santé c'est aussi, en été, prendre des dispositions contre la chaleur, prévoir eau, crème solaire et casquette.

4. Communication avec les parents ou les responsables

Afin de veiller à la sécurité morale et affective de l'enfant, de maintenir le lien avec la famille et d'assurer l'information auprès des familles concernant le déroulement du séjour, **divers modes de communication seront mis en place.**

Les appels téléphoniques seront limités afin d'éviter « les coups de blues », au profit d'autres modes de communication.

5. Courriels électroniques

Il est possible **d'envoyer un message électronique aux enfants** par l'intermédiaire de notre boîte mail :

❖ colempece.classes.colos@gmail.com ou contact.colempce@gmail.com

Il est demandé aux familles de bien **indiquer le nom, prénom de l'enfant en objet du mail.** Ces courriels seront imprimés par la direction et distribués. Comme pour le courrier classique, le jeune sera appelé à l'accueil et pourra venir retirer son mail. En revanche, pour des raisons d'organisation, les enfants ne pourront pas répondre systématiquement à ces courriels.

6. Téléphones portables

Il est **vivement déconseillé aux enfants d'apporter tout objet de valeur** (téléphone, MP3, etc.) lors des séjours.

Si un jeune vient en possession de son téléphone portable, il lui sera vivement conseillé de le confier à l'équipe d'animation (notamment pour éviter la perte, le vol, la mise en ligne d'images déplacées et l'appel des familles en cas de problèmes) qui le lui rendra lors des temps appropriés (temps calmes, temps libres).

Si l'enfant décide de le garder, **la Ligue de l'Enseignement décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation.** L'usage sera contrôlé pour ne pas nuire au bon déroulement du séjour (en dehors des activités, des repas, ni après le couché, etc.). C'est une utilisation qui sera débattue lors de la mise en place de nos règles de vie, mais aucun téléphone ne sera toléré au coucher, ils seront systématiquement ramassés, étiquetés avec le nom du jeune et référencés comme confiés au centre puis rendus, à la demande, après le petit déjeuner.

Toutes les personnes de l'équipe d'animation, sont tenues d'avoir avec elle un téléphone portable en état de fonctionnement, c'est maintenant **un outil de sécurité obligatoire** dans l'animation, chacun veillera à l'utiliser de manière adaptée afin de ne pas perturber le fonctionnement du séjour.

IX. Évaluation

1. Évaluation des stagiaires

Les stagiaires sont considérés comme des animateurs à part entière même s'ils se verront accompagnés dans leur progression par l'équipe de direction et l'ensemble des animateurs diplômés. **L'évaluation du stage** se fait à partir d'une grille précise qui sera présentée et discutée en début de séjour.

Déroulement du séjour :

Pendant le stage, **le directeur observera des temps d'activités menées par le stagiaire**, afin de l'évaluer et l'amener à progresser en tant qu'animateur.

Pendant le séjour, les animateurs stagiaires participeront à **au moins 3 entretiens** avec le directeur du séjour :

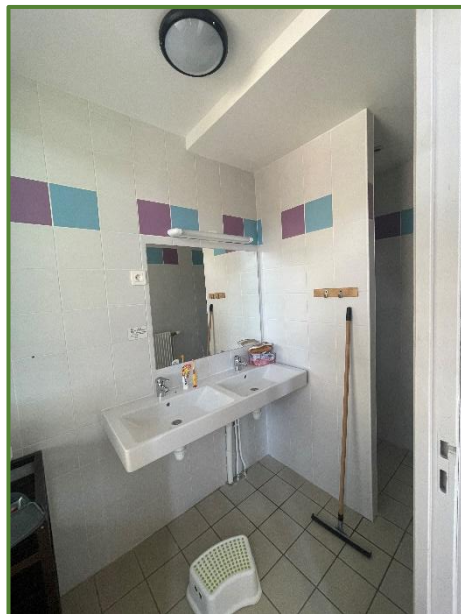
- ❖ **Le 1er jour**, pour présenter les critères d'évaluation et répondre aux éventuelles questions que l'animateur stagiaire peut se poser sur le déroulement du séjour et la vie au centre de vacances.
- ❖ **A mi-stage**, pour faire le point sur la progression de l'animateur stagiaire, et si des problèmes sont constatés, permettre une médiation rapide avant le bilan final.
- ❖ **En fin de stage**, pour faire le bilan général et valider le stage si le stagiaire l'a réussi.

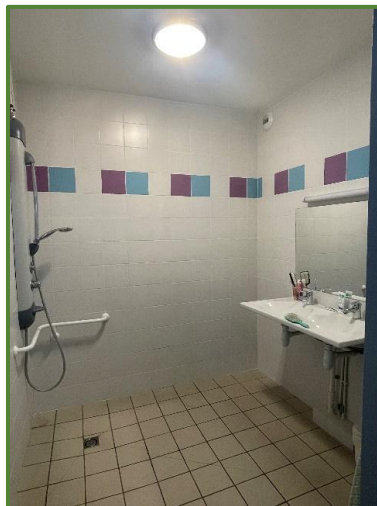
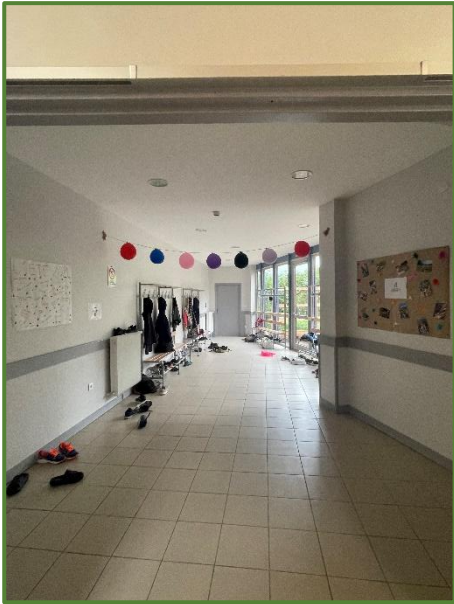
2. Évaluation individuelle

A la fin de séjour, ou à d'autres moments, **une évaluation individuelle** peut être organisée sur la demande des animateurs. Une évaluation quotidienne collective accompagnera le bilan journalier, elle sera effectuée lors du bilan de la fin de journée, avec l'équipe entière d'animation.

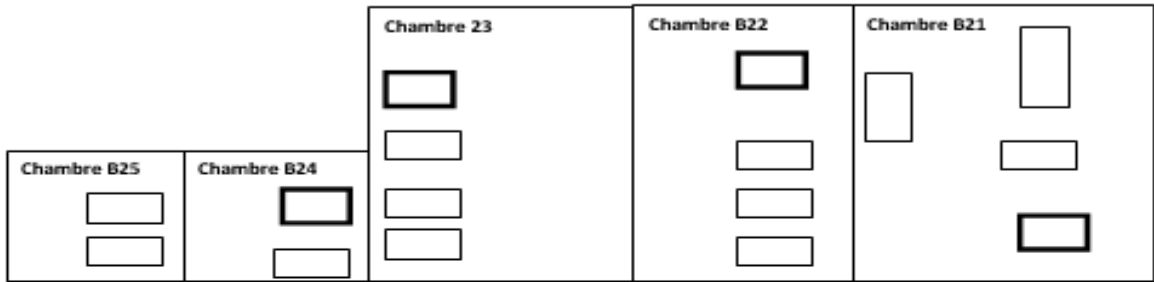
X. Annexes

ANNEXE 1 : Photos supplémentaires du centre et plan des chambres

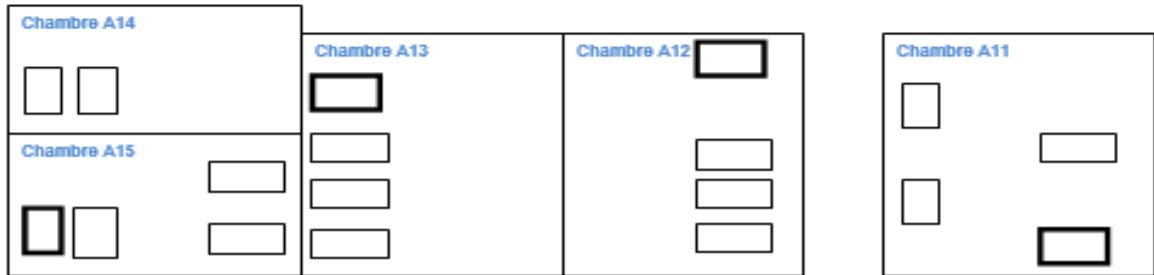




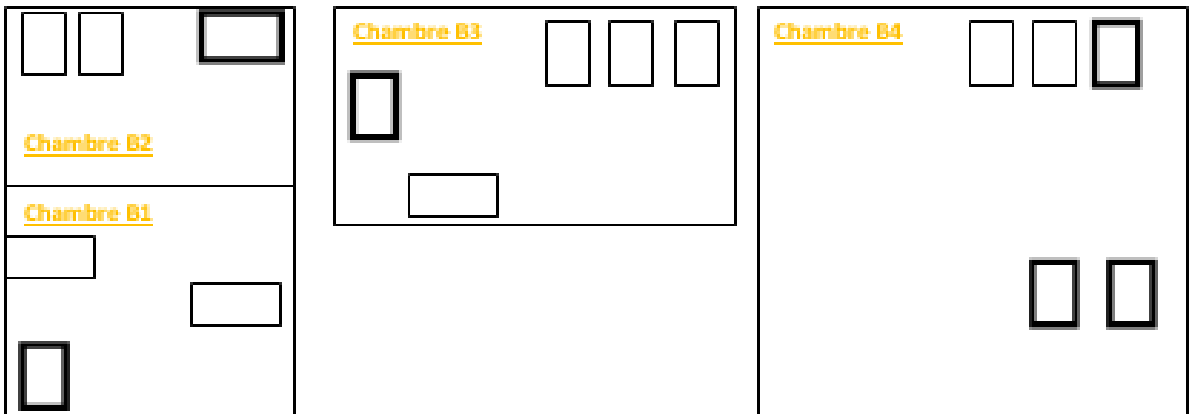
BATIMENT A ETAGE 2 - Plan des chambres - 20 places



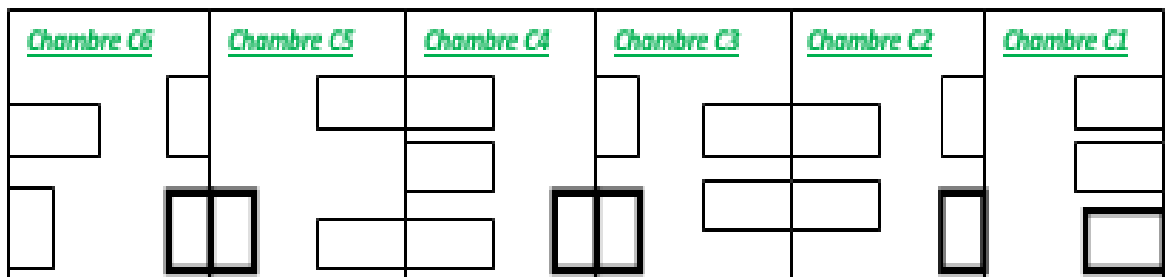
BATIMENT A ETAGE 1 - Plan des chambres - 22 places



BATIMENT B - Plan des chambres - 22 places



BATIMENT C - Plan des chambres - 29 places



ANNEXE 2 : Numéros utiles

	LE MONASTIER SUR GAZEILLE A 8 KMS	COUBON A 8 KMS	SOLIGNAC SUR LOIRE A 7 KMS
Médecins	<p>Docteur Karen BERTRAND 1 place du Pôle Laurent Eynac 43150 Le Monastier-sur-Gazeille 04 71 03 27 61</p> <p>Alexandra CHAPUIS-RIVET 67, rue Saint Jean 43150 Le Monastier-sur-Gazeille 04 71 03 86 68</p> <p>Docteur Noémie MARTIN 1 place du Pôle Laurent Eynac 43150 Le Monastier-sur-Gazeille 04 71 08 35 21</p>	<p>Cabinet Médical :</p> <p>Docteurs Fabien TEYSSONNEYRE, Pascal MONANGE, Régine GIRAUD 3, Rue de Chaland – 43700 COUBON 04 71 08 89 00</p>	<p>Docteur AGLER COSMESCU Ecaterina Rue de l'Argentière 43370 SOLIGNAC SUR LOIRE 04 71 01 39 77</p>
Pharmacie	04 71 03 93 08	04 71 08 83 46	04 71 03 13 18
Dentiste	<p>Docteur Joël EXBRAYAT 20 Place François d'Estaing 43150 Le Monastier-sur-Gazeille 04 71 03 82 12</p> <p>Docteur Laure BOUSSOULADE 1 place du Pôle Laurent Eynac 43150 Le Monastier-sur-Gazeille 06 82 60 37 14</p>	<p>Cabinet Dentaire : Philippe RAFFIER, Pierre MONATTE 6, Rue de Chaland – 43700 COUBON 04 71 08 88 98</p>	<p>Docteur ALLEMAND Myrian 1 place Marchédial 43370 SOLIGNAC SUR LOIRE 04 71 02 24 52</p>
Hôpital	04 71 04 32 10		
Urgences Légères	<p>Centre Hospitalier Emile Roux - 12 Boulevard du Docteur Chantemesse -43012 Le Puy-en-Velay cedex</p> <p>04 280 11 680 Centre Médical Soins Immédiats Clinique Bon Secours - 67, Bis Avenue Maréchal Foch – 43000 LE PUY EN VELAY</p>		
Maison médicale	<p>04 71 04 33 33 Permanence les week-ends, jours fériés et soirs de semaine EXCLUSIVEMENT SUR RENDEZ-VOUS</p>		
Pharmacie de garde	39 15		

ANNEXE 3 : La fiche trousseau



A placer dans la valise le jour du départ

Fiche individuelle trousseau

NOM :
PRENOM :
AGE :
CLASSE

COMMENT UTILISER CETTE FICHE

Cette fiche permet de dresser l'inventaire du trousseau. Tous les articles énumérés ne sont pas forcément indispensables.

A la maison :

Au moment de faire la valise, les parents notent le nombre de pièces de chaque sorte dans la colonne 2 (voir au verso). Nous insistons pour que l'enfant soit présent à cette opération, même s'il est très jeune ; il apprendra ainsi à mieux reconnaître ses affaires et à les désigner par leur nom. Les vêtements portés par l'enfant au départ seront bien entendu compris dans cet inventaire.

A l'arrivée dans le centre d'hébergement :

Le contenu du trousseau sera contrôlé par les adultes accompagnateurs du groupe, avec l'enfant et reporté dans la colonne 3. La même opération sera faite avant le départ du centre (colonne 4). Les observations éventuelles seront notées dans la colonne 5.

Important :
Toutes les pièces devront obligatoirement être marquées au nom de l'enfant.
Le centre de vacances n'est pas responsable, en cas de perte, du linge non marqué comme prévu.

DESIGNATION	QUANTITE						OBSERVATION PERTES
	Saison Été	Saison Hiver	conseillée	Fournie par les parents	Relevée à l'...	Relevée au départ	
(1) En cas d'énurésie prévoir protection et/ou pyjama(s) supplémentaire(s)							
SOUS-VETEMENTS	Slip, caleçon ou culotte	x	x	5			
	Chaussettes	x	x	5			
POUR LA NUIT	Pyjama ou chemise de nuit	x	x	1			
	Short ou bermuda	x		2			
VETEMENTS	Pantalon, jean	x	x	2			
	Survêtement	x	x	2			
	Pull-over, sweat-shirt	x	x	5			
	T-shirt	x	x	5			
CHAUSSURES	Chaussure de marche (selon programme ou activités)	x	x	1			
	Tennis ou baskets	x	x	2			
	Bottes en caoutchouc	x	x	1			
	Serviette de toilette	x	x	1			
POUR LA TOILETTE	Gant de toilette	x	x	1			
	Nécessaire de toilette (savon, brosse à dents, dentifrice, shampoing, peigne, brosse...)	x	x	1			
	Lunettes de soleil	x	x	1			
PROTECTION	Crème solaire écran total	x	x	1			
	Casquette, chapeau	x		1			
	Bottes, après-ski (selon saison)		x	1			
SEJOUR A LA MONTAGNE	Pull chaud, laine polaire		x	1			
	Chaussettes de laine ou collants		x	2			
	Echarpe (selon saison)		x	1			
	Bonnet (selon saison)		x	1			
	Gant (selon saison)		x	1			
	Petite gourde	x	x	1			
DIVERS	Petit sac à dos	x	x	1			
	Kway ou vêtements de pluie	x	x	1			
	Sac à linge sale	x	x	1			
	Serviette de table	x	x	1			
	Papier à lettres avec enveloppes timbrées	x	x	1			
	Doudou / photos de famille	x	x	1			
	Mouchoirs en papier	x	x	1			